



SOUTIEN À L'UNAFAM

1 Je fais un DON à l'UNAFAM :

Pour soutenir les actions et le développement de l'UNAFAM (recherche, insertion, lutte contre la stigmatisation...)

..... €

Autre affectation €

Pour information :

si vous payez un impôt sur le revenu, le reçu fiscal que vous recevrez pour 1 don ou 1 adhésion vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% (60% pour les entreprises).

2 Je souhaite devenir adhérent à l'Unafam

	<u>Vous versez :</u>	<u>Coût réel :</u>
Foyer non imposable	14 €	14 €
Adhérent	61 €	20,7 €
Adhérent Bienfaiteur	ex: 90 €	30,6 €
(montant libre)	200 €	68 €

3 Je souhaite m'impliquer à vos côtés

Date: Signature:

(M, Mme, Mlle) Nom :

Prénom :

Adresse :

CP / Ville :

Téléphone : Activité :

Courriel :



COORDONNÉES

UNAFAM - Siège National

12 villa Compoint 75017 Paris
01.53.06.30.43 / infos@unafam.org

Consultez le site internet de l'association pour plus d'informations : www.unafam.org

Rejoignez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/unafam.official

L'UN DE VOS PROCHES SOUFFRE DE TROUBLES PSYCHIQUES ?

L'UNAFAM peut vous aider, appelez le Service écoute-famille au **01.42.63.03.03** ou par e-mail : ecoute-famille@unafam.org

L'UNAFAM PRÈS DE CHEZ VOUS ?

L'UNAFAM est à votre disposition sur l'ensemble du territoire, dans une centaine de délégations régionales et départementales.

UNAFAM-MOSELLE

24, rue du Palais
57000 METZ
TÉL 03 87 37 05 26-Port. 06 42 39 83 77
57@unafam.org



AIDER L'UNAFAM
C'EST AIDER LES FAMILLES
À AIDER LES MALADES
PSYCHIQUES



Vous faites partie de la solution.

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES



QU'EST-CE QUE LA MALADIE PSYCHIQUE ?

En France, les pathologies relevant de la psychiatrie (schizophrénie, troubles bipolaires, dépressions sévères, TOC...) se situent au 3^{ème} rang des maladies les plus fréquentes, après le cancer et les maladies cardio-vasculaires.

Elles concernent toutes les populations sans distinction d'âge, de sexe ou de milieu social.

Elles apparaissent principalement au moment de l'adolescence ou au début de la vie d'adulte, de 15 à 30 ans.

Les causes sont multifactorielles : biologiques, sociales, psychologiques et environnementales.

Elles sont associées à une forte mortalité et peuvent être accentuées par la consommation de drogue ou par le stress.

Les maladies psychiques ont un impact direct sur la vie de la personne souffrant de troubles psychiques : souffrance, isolement, dé-socialisation, perte d'emploi, précarisation, stigmatisation...

Mais également sur ses proches, indispensables dans l'accompagnement et le soutien de ces personnes, mais bien souvent démunis et isolés face à une maladie peu ou mal connue.



POURQUOI AIDER ?

2 millions de personnes souffrent de troubles psychiques sévères en France.

70 % des malades sont soutenus par leurs proches familiaux.

Ce sont des populations en souffrance, invisibles, stigmatisées, maltraitées, précarisées et à la charge de familles isolées et démunies face à la maladie.

A l'UNAFAM, nous pensons qu'aider ces familles en détresse, c'est la meilleure façon d'aider les malades.

L'UNAFAM est une association reconnue d'utilité publique, qui œuvre partout en France pour accompagner et améliorer la vie de ces personnes touchées par les conséquences de troubles psychiques sévères (malades, familles, amis, voisins, collègues...).

Réseau bénévole d'entraide et de défense, l'UNAFAM accueille, écoute, soutient, forme et représente familles et amis, qui accompagnent au quotidien des personnes malades psychiques, afin de les aider à sortir de l'isolement pour mieux vivre ensemble.

Vous aussi vous pouvez aider en soutenant nos actions pour le devenir de ces malades et de leurs proches.

- REJOIGNEZ-NOUS -



QU'EST-CE QUE L'UNAFAM ?

L'UNAFAM PROPOSE DE L'ENTRAIDE :

- 1600 bénévoles présents dans plus de 120 délégations départementales et régionales et 250 sites d'accueil
- des réunions d'information, de partage, des groupes de parole
- des conférences et des manifestations
- des orientations sociales et juridiques personnalisées
- des entretiens/conseils avec un psychiatre
- un service d'écoute téléphonique d'information et d'orientation assuré par des psychologues ouvert du lundi au vendredi

Service écoute-famille : 01.42.63.03.03

L'UNAFAM ASSURE DES FORMATIONS :

- pour les proches de personnes souffrant de troubles psychiques afin de rompre l'isolement du proche aidant (construire des savoir-faire, identifier des stratégies pour tenir dans la durée)
- pour ses bénévoles ayant vocation à prendre des fonctions de représentation, d'animation ou d'accueil
- pour les professionnels (entreprises, espaces culturels, élus, etc.) qui souhaitent se former ou s'informer sur les troubles et le handicap psychique

L'UNAFAM DÉFEND LES INTÉRÊTS DES MALADES PSYCHIQUES ET DE LEUR ENTOURAGE :

- une représentation auprès des institutions des familles et des personnes malades
- une participation à l'élaboration de la politique de santé dans le domaine de la psychiatrie
- une contribution à des projets de recherche sur les maladies psychiques